

La collecte dans le Nouveau Testament

Dans ses lettres majeures aux chrétiens de Rome et de Corinthe, l'apôtre Paul vient significativement à parler d'une tâche importante de la communauté chrétienne que nous ne prenons visiblement plus assez au sérieux, jusqu'à être considérée comme « quantité négligeable ». C'est pourquoi il est nécessaire de traiter le problème de la collecte en Eglise à partir du Nouveau Testament et de tirer ensuite les conclusions pratiques pour notre vie ecclésiale actuelle.

Rappelons en passant que la collecte régulière jouait déjà un rôle important dans la communauté juive (par ex. Mc 12, 4ss « le don de la veuve pauvre »).

Voici les passages correspondants dans les lettres pauliniennes et les Actes des Apôtres (citations en français courant) :

Lettre aux Romains 15, 25-28

« Mais pour le moment, je vais à Jérusalem pour le service des membres du peuple de Dieu qui sont là-bas. En effet, les chrétiens de Macédoine et d'Achaïe (Péloponnèse) ont décidé de faire une collecte en faveur des pauvres appartenant au peuple de Dieu à Jérusalem. Ils l'ont décidé eux-mêmes, mais, en réalité, ils le devaient à ces pauvres. Car les chrétiens juifs de Jérusalem ont partagé leurs biens spirituels avec ceux qui ne sont pas juifs ; les non-Juifs doivent donc aussi les servir en les aidant de leurs biens matériels. Quand j'aurai terminé cette affaire et que je leur aurai remis le produit de cette collecte, je partirai pour l'Espagne et passerai chez vous en m'y rendant. »

Première lettre aux Corinthiens 16, 1-4

« Quelques mots encore à propos de la collecte qui se fait en faveur des membres du peuple de Dieu à Jérusalem : Agissez conformément aux instructions que j'ai données aux Eglises de Galatie. Chaque dimanche, chacun de vous doit mettre de côté chez lui de l'argent, proportionnellement à ce qu'il a gagné, pour le garder, afin qu'on n'ait pas besoin de faire de collectes quand je viendrai. Lorsque je serai arrivé, j'enverrai les hommes que vous aurez choisis, avec des lettres d'introduction, pour porter votre don à Jérusalem. S'il vaut la peine que j'y aille aussi, ils feront le voyage avec moi. »

Deuxième lettre aux Corinthiens 8, 1-5

« Frères, nous désirons que vous sachiez comment la grâce de Dieu s'est manifestée dans les Eglises de Macédoine. Les fidèles y ont été sérieusement éprouvés par les souffrances qu'ils ont connues ; mais leur joie était si grande qu'ils se sont montrés extrêmement généreux, bien qu'ils soient très pauvres. Je vous l'affirme, ils ont donné ce qu'ils pouvaient et même plus que ce qu'ils pouvaient ; d'eux-mêmes, ils nous ont demandé avec beaucoup d'insistance la faveur de participer à l'envoi d'une aide aux membres du peuple de Dieu qui vivent en Judée. Ce fut plus que ce que nous avons espéré : ils se sont d'abord donnés au Seigneur et ensuite, par la volonté de Dieu, également à nous. »

Actes des Apôtres 11, 29-30

« Les disciples (d'Antioche, Syrie) décidèrent que chacun d'eux donnerait ce qu'il pourrait pour envoyer de l'aide aux frères qui vivaient en Judée. C'est ce qu'ils firent et ils envoyèrent ces dons aux anciens de Judée par Barnabas et Saul. »

Ces passages rendent explicite la signification des dons charitables aux yeux des premiers chrétiens et le rôle important qu'ils jouaient dans le ministère apostolique de l'apôtre Paul. Pour lui, la disponibilité à la charité et la joie de donner ne sont pas moins qu'une **mesure pour juger de l'authenticité de la foi** dans les communautés chrétiennes. Celui qui s'en tient au commandement du Christ et vit dans l'espérance vivante, est aussi disposé au partage et au don.

Paul invite à une collecte en faveur de la communauté primitive de Jérusalem. Cette collecte doit représenter un signe des liens et de la solidarité fraternelle qui unissent les communautés entre elles. Mieux, elle doit exprimer la reconnaissance des donateurs pour les dons spirituels issus de la communauté de Jérusalem.

Il est impressionnant de constater comment Paul, en conclusion de l'hymne grandiose à la résurrection dans 1 Corinthiens, passe directement à l'appel en faveur d'une collecte. Il ne s'agit donc pas pour lui d'une affaire matérielle et terrestre, mais bien d'une affaire spécifiquement spirituelle. Parce qu'il y a des chrétiens dans le besoin à Jérusalem, il faut leur venir en aide sous forme d'une offrande fraternelle.

Dans ce contexte, Paul utilise les termes grecs de « cháris » et de « koinonía ». La collecte doit ainsi représenter un **bienfait solidaire** à même de susciter la **communion**.

Il est également étonnant de voir que l'apôtre exige de la communauté de Corinthe de réunir une collecte importante, et qu'il l'en croit capable. Cette communauté chrétienne se compose pourtant surtout de personnes modestes et socialement défavorisées, qui vivent déjà dans la précarité. Mais leur foi en Jésus-Christ les a manifestement déjà si fortifiées et mûries qu'elles sont prêtes sans autre au joyeux partage et au don !

Paul rapporte sur les communautés de Macédoine qu'elles ont montré une disponibilité étonnante à l'entraide, malgré leurs difficultés, leurs souffrances et leur pauvreté. En fait, elles auraient encore collecté bien davantage qu'elles n'étaient en mesure de le faire. Et cela sans recommandation particulière, parce qu'elles considéraient comme un privilège particulier de partager leurs biens avec les frères et sœurs dans la foi de Jérusalem. C'est ainsi que la grâce divine s'est manifestée ! (cf. 2 Cor. 8,15).

L'apôtre propose aux Corinthiens une manière de procéder à la collecte qu'il recommande. Elle devrait être organisée le dimanche, c'est-à-dire à l'occasion d'un culte, où chacun donne ce à quoi il peut renoncer ou ce à quoi il se sent poussé. Cette recommandation a certainement aussi évité de considérer le partage et le don comme un exercice de piété, grâce auquel on tranquillise sa conscience chargée, ou même de comprendre l'offrande comme un acte de repentance. Car Paul ne parle

pas non plus d'un sacrifice, mais d'une offrande réunie (« logeía »), à savoir un don charitable.

Conséquences pratiques, la collecte n'est pas un acte de repentance

Il devient évident que la collecte possède depuis toujours dans la vie de la communauté chrétienne une signification essentielle.

La collecte est une partie importante de notre culte. Lorsque la communauté chrétienne rassemblée pour le culte organise une collecte, elle ne fait que répondre aux dons spirituels reçus. La collecte fait tout simplement partie de la proclamation de l'Évangile. En aucun cas, on ne doit la comprendre comme un acte de repentance. De toute manière, pour nous les humains, la véritable repentance ne vaut jamais d'argent, et encore moins lorsque sa mesure nous appartient.

A travers les siècles, la collecte dans les Églises chrétiennes a conservé le **caractère d'une offrande charitable**. Mais on ne peut échapper à l'impression qu'à beaucoup d'endroits, la collecte d'Église n'a plus la signification que lui attribue le Nouveau Testament. Trop souvent, elle n'est guère évoquée au culte, et on laisse aux fidèles le soin de décider si oui ou non, ils veulent tenir compte du tronc à la sortie et y verser quelque chose. Si les paroissiennes et les paroissiens ne sont même plus informés de la destination de la collecte, il ne faut dès lors pas s'étonner de la recette minimale. Evoquer la collecte, en rappeler le sens dans l'ordre liturgique du culte au travers des différentes liturgies utilisées dans nos Églises, apporterait quelques améliorations bienvenues.